

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces<br>publicitaires sont manquantes.<br><br>Pagination continue.  |

# LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

---

## Dimanche après l'Ascension

L'Esprit-Saint est le premier à rendre témoignage de Jésus-Christ en faisant triompher l'Évangile. Il confond la sagesse des sages ; par lui les faibles et les timides deviennent forts et courageux comme des lions, et le monde remonte l'abîme de dégradation au fond duquel il était descendu.

Viennent ensuite les apôtres. Ils rendent témoignage par le martyre. Dirigés par le Saint-Esprit, ils renversent les idoles, prêchent Jésus crucifié et ressuscité, et fondent des églises malgré les persécutions de toute sorte.

Chaque chrétien doit, à leur exemple, rendre témoignage de Jésus-Christ, par ses discours, par sa piété, par sa patience, par son courage à paraître chrétien, à défendre son Église, en tout temps et en tout lieu.

---

## L'Œuvre des Tabernacles

La *Semaine Religieuse* a déjà eu l'occasion de plaider la cause de cette association qu'on ne saurait trop encourager.

L'Œuvre des Tabernacles est bien l'œuvre aimée de Dieu par-dessus tout. Ce n'est pas seulement ses pauvres que les membres de cette association secourent par leurs dons ou par le travail de leurs mains, mais c'est directement Notre-Seigneur lui-même. En effet, celui que l'amour retient captif dans nos saints tabernacles, bien qu'il ne soit pas visible d'une manière sensible, n'est autre que Jésus-Christ, présent tout entier, comme pendant son séjour sur la terre. A Bethléem, l'Enfant-Dieu a eu besoin du travail de la Sainte Vierge qui façonna ses langes ; devenu Jésus-Hostie, il a besoin du travail de nos mains et de nos aumônes ; car la pauvreté d'un grand nombre des maisons qu'il

habite, rappelle, jusqu'à un certain point, celle de l'étable qui l'a vu naître. Il lui faut des vêtements sacrés, corporaux, nappes d'autel et de communion, purificateurs. Il faut aussi à ses ministres, des ornements dignes de Celui qu'ils font descendre sur l'autel, qu'ils donnent en nourriture aux fidèles et qu'ils promènent en triomphe à certaines fêtes de l'année.

Ces considérations suffisent pour faire comprendre l'excellence de l'Œuvre des Tabernacles, et les mérites que doivent avoir, aux yeux de Dieu, tous ceux qui s'y intéressent, directement ou indirectement.

L'Œuvre des Tabernacles, de Québec, que nous voulons plus particulièrement recommander à la générosité de nos lecteurs, a été fondée en 1887, pour venir en aide aux églises pauvres de l'archidiocèse et des diocèses voisins.

L'Association compte actuellement 500 membres. Sur ce nombre, 30 travaillent activement à la confection des ornements sacerdotaux, sous la direction des Sœurs de la Charité. Les autres coopèrent par leur contribution annuelle, qui est de 50 centins pour chaque membre individuellement, et de une piastre pour les fabriques, qui comptent présentement 175 abonnées. Nous croyons que ce chiffre pourrait facilement être doublé, car il en est bien peu qui soient réellement incapables de fournir cette modique somme. Il ne faut pas oublier que le clergé est spécialement intéressé, et que sans son concours, l'association ne peut se maintenir et encore moins se développer dans une mesure conforme aux besoins des paroisses et des missions pauvres. Les dames directrices aiment à reconnaître que ce concours ne leur a pas été marchandé jusqu'à présent, et elles prient les membres du clergé de vouloir bien agréer l'expression de leur sincère reconnaissance.

Les dépenses annuelles, nécessitées par les achats, se montent à 1,200 piastres environ ; et pour faire face à ce montant, l'association n'a pour toutes ressources que l'offrande de ses membres et quelques dons particuliers.

Ces offrandes, ainsi que les dons de toile, damas, robes de soie, coupons de velours, etc., doivent être adressés, soit à Mgr Têtu, soit à Madame Prudent Garneau, 14, rue Saint-Flavien, à Madame P.-J. Jolicœur, 71, rue Sainte-Anne, ou à Mademoiselle Eugénie Têtu, 26, rue Couillard.

Les missionnaires qui désirent recevoir des ornements, doivent en faire la demande à Mgr Têtu, *directement*, et indiquer les objets qui leur sont le plus utiles.

L'OEuvre fait quelque fois, mais par exception, des dons de peu de valeur à des paroisses importantes, en reconnaissance de la contribution qu'elles fournissent.

La valeur des ornements confectionnés représentait en 1888-89 885 piastres ; en 1889-90 : 1,500 piastres ; en 1890-91 : 2,500 piastres ; et en 1891-92 : 3,000 piastres. De plus, 17 paroisses ou missions ont été secourues en 1887-88 ; 60, en 1888-89 ; 76, en 1889-90 ; 90, en 1890-91 ; et 96 en 1891-92.

Ces paroisses et missions ainsi secourues, appartiennent aux diocèses de Québec, de Rimouski, de Chicoutimi, des Trois-Rivières, et à la Préfecture du Golfe Saint-Laurent.

Ajoutons en terminant que les directrices actuelles de l'OEuvre des Tabernacles sont : Madame C-F. Langevin, Présidente ; Madame P.-L. de Martigny, Vice-Présidente ; Madame P. Joli-cœur, Trésorière ; Mlle Eugénie Tétu, secrétaire.

#### Théologie populaire

Quelle a été pour nous la conséquence du péché de nos premiers parents ?

La conséquence du péché de nos premiers parents a été de nous rendre participants de leur péché et de leur punition.

Cette conséquence n'est-elle pas étrange, puisque nous ne sommes pour rien dans le péché de nos premiers parents ? Non, il n'y a rien d'étrange en cela. Il arrive tous les jours que des enfants tombent dans une condition misérable par la faute de leurs parents, comme nous allons le voir, et cependant nous ne nous en étonnons pas. Supposons le cas d'un riche marchand qui, en mourant, lègue à son fils, père d'une nombreuse famille, une fortune considérable : des maisons, des terres et de l'argent. Non seulement cet héritage met la famille à l'abri de la misère, mais il assure son avenir et le bonheur auquel il est permis de prétendre sur la terre. Les enfants sont placés dans les meilleures maisons d'éducation, ils ont tout ce qu'ils peuvent désirer, et entrevoient de longues années de bonheur et de prospérité, mais un bon jour, la situation change, et il faut renoncer à tous ces rêves d'avenir. Le père se met à boire et à jouer, et aussitôt la fortune commence à fondre. Les maisons, les terres sont vendues les unes après les autres, l'argent en dépôt est dépensé jusqu'au dernier sou, et les enfants qui avaient jusque là nagé dans l'abondance, tombent dans la misère et la pauvreté. Est-ce qu'ils ne souffrent pas par la faute de leur père, bien qu'ils

ne soient nullement responsables de sa mauvaise conduite et qu'ils n'y soient absolument pour rien ? Ce cas supposé n'est-il pas l'histoire journalière d'un grand nombre de familles qui souffrent ainsi par la faute des autres, et très souvent par la faute de quelques uns de leurs membres. Peut-on blâmer le grand père d'avoir laissé un bel héritage à son fils ? Certainement non ; car s'il a agi ainsi, c'est par pure bonté et par amour pour celui qu'il a fait son héritier.

Faisons maintenant l'application de l'exemple que nous venons de donner. Nous devons hériter de tout ce que Dieu avait donné à Adam, s'il n'eût pas perdu les biens dont il avait été mis en possession. Il les a perdus, parcequ'il était doué d'une volonté libre que Dieu ne pouvait lui enlever sans changer sa nature ; car c'est notre volonté libre et notre intelligence qui font de nous des hommes, et qui nous placent au premier rang de tous les autres animaux. Ces derniers peuvent bien vivre, grandir, sentir, voir et entendre comme nous ; mais ils n'en restent pas moins de simples brutes, parcequ'ils sont dépourvus d'intelligence et de volonté libre. Par conséquent, si Dieu eût enlevé à Adam l'intelligence et la volonté libre, il en aurait fait un pur animal. Que fait-on d'un homme qui perd la raison et devient fou ? On le place dans un asile et on en a soin, sous un certain rapport, comme on a soin d'un animal, lui permettant rarement de sortir sans être surveillé.

Faisons une autre supposition, nous promettons à un ami, adonné à l'ivrognerie, de lui faire cadeau d'une maison qui vaut une couple de milliers de piastres, s'il veut renoncer à cette détestable habitude pendant un an. La condition une fois remplie, la maison sera sa propriété pour toujours, et à sa mort il pourra la léguer à ses enfants. Nous ne lui devons rien, et l'amitié seule est le mobile de la proposition que nous lui faisons. Cet ami accepte ; mais le lendemain, il manque volontairement à sa promesse, naturellement, il perd tout droit au cadeau promis, parcequ'il n'a pas été fidèle au contrat. Peut-on, dans ce cas nous taxer d'injustice ou d'inhumanité à son égard ou à l'égard de ses enfants ?

Certainement non. Eh bien ! Dieu a agi de la même manière avec Adam. Il lui a promis le ciel, demeure infiniment plus belle que n'importe quel palais de la terre—que Notre Seigneur appelle la maison de son père, et dans laquelle, dit-il, il y a plusieurs maisons. (1) Dieu a fait cette promesse à Adam à la condition

(1) Saint Jean, XIV. 2.

qu'il observerait le commandement qu'il lui donnait. Adam n'avait aucun droit au ciel, mais il devait le posséder par un pur effet de la bonté de Dieu. Par conséquent, la promesse du ciel étant conditionnelle, Dieu n'y était pas tenu du moment qu'Adam ne tenait pas compte de la condition posée.

La comparaison que nous venons de faire, n'est cependant pas tout-à-fait exacte ; il y a une différence entre Adam et l'ami que nous venons de mettre en cause. Cet ami, sans doute, a fait une perte en manquant l'occasion d'acquérir un magnifique immeuble, sans bourse délier ; néanmoins, il peut encore rester mon ami comme auparavant, puisque je ne l'ai pas menacé de rompre toutes relations avec lui. Il n'en est pas de même pour Adam ; en perdant le ciel, il a perdu la grâce et l'amitié de Dieu, et la perte de la grâce de Dieu est d'être en état de péché. Ainsi donc en violant le premier commandement, Adam est tombé dans l'état du péché ; et comme ses enfants ne peuvent hériter de ce qu'il a perdu, se trouvent forcément réduits à la condition de leur père, il s'ensuit qu'ils sont tous en état de péché jusqu'à ce qu'ils aient reçu le baptême.

---

**Mgr R. Phelan, évêque de Pittsburg**

S. G. Mgr Richard Phelan, évêque de Pittsburg, est né dans le voisinage de Bollyragger, comté de Kilkenny, Irlande, le 1<sup>er</sup> janvier 1828. Il était le plus jeune d'une famille de neuf enfants, qui eurent tous l'avantage de recevoir une excellente éducation. Quatre sur neuf émigrèrent aux Etats-Unis, et ont fait leur marque dans les carrières qu'ils ont embrassées.

L'un de ceux qui sont restés en Irlande est devenu prêtre, et il est connu maintenant, dans le diocèse d'Ossary, sous le nom de M. le chanoine Patrick Phelan. Deux des filles sont religieuses : l'une dans un couvent d'Irlande, près de la maison paternelle, et l'autre dans un couvent de Pittsburg.

Mgr Phelan a reçu sa première éducation dans la famille et à l'école voisiné de la maison paternelle, et fait son cours classique dans un collège d'Irlande. Les portes du célèbre collège de Maynooth lui étaient ouvertes, lorsqu'il crut devoir accepter l'invitation que lui faisait le premier évêque de Pittsburg, Mgr O'Connor, de passer dans son diocèse. En décembre 1849, il quitta donc l'Irlande pour les Etats-Unis ; entra, en arrivant, au vieux séminaire de Saint-Michel, qu'il quitta un an après pour aller compléter ses études théologiques au Séminaire Sainte-

Marie, de Baltimore ; et le 4 mai 1854, il fut ordonné prêtre par son évêque dans la cathédrale de Pittsburg.

Il était, depuis quelques mois, curé d'une petite paroisse du comté d'Indiana, lorsque le choléra éclata à Pittsburg. Aussitôt, Mgr Phelan offrit ses services et ne retourna dans sa modeste mission qu'après la cessation complète du fléau.

Peu après, il était nommé assistant à la cathédrale de Saint-Paul. Dans le temps, il régnait une division d'enfer dans les missions d'un comté voisin. Son évêque, qui reposait une grande confiance en lui, le chargea d'aller pacifier les esprits. Il eût l'habileté de régler les difficultés en un tour de main et de rétablir l'harmonie. Il acheta le terrain nécessaire pour un cimetière, bâtit un presbytère, répara l'église, et aujourd'hui, il y a dans cet arrondissement six congrégations pourvues de curés et de belles églises.

En 1868, Mgr Phelan fut appelé à la cure de Saint-Pierre d'Allegheny, en remplacement de Mgr Mullen qui venait d'être nommé évêque d'Erié. Comme l'église n'était plus suffisamment spacieuse pour la population, il acheta les lots adjacents et commença, en 1871, la construction d'un nouveau temple, qui fut béni solennellement et ouvert au culte en juillet 1874. Malheureusement tout était à recommencer quelques années plus tard, à la suite d'un incendie qui n'avait laissé que des cendres. Mgr Phelan se remit donc à l'œuvre avec la même énergie que la première fois, et en 1888 le désastre était réparé.

En 1883, Mgr Phelan a été fait vicaire général ; en 1885, il a été nommé coadjuteur, comme future succession, de Mgr Tuig, et à partir de ce moment, l'administration diocésaine lui tomba presque entièrement sur les épaules, bien qu'il ne soit monté sur le siège de Pittsburg qu'en 1889.

Mgr Phelan a aujourd'hui 65 ans, et malgré ses trente-sept années de ministère paroissial, il est encore plein de force et de vigueur. Il est le quatrième évêque du diocèse de Pittsburg, érigé en 1843. Le premier fut Mgr O'Connor, qui donna sa démission en 1860 pour se faire Jésuite, et, qui est mort en 1872, au collège de Woodstock. Le second fut Mgr Domenec, démissionnaire en 1877, et décédé à Tarragone, Espagne, en 1878. Le troisième a été Mgr Tuig, décédé, comme nous l'avons dit, en 1889.

Le diocèse de Pittsburg est un beau et grand diocèse qui comprend 15 comtés. La statistique suivante donne une idée de son merveilleux accroissement. En 1850, il comptait seulement 25

prêtres, 35 églises et 40,000 catholiques. Il compte maintenant 268 prêtres, 203 églises, 60 stations, 114 écoles paroissiales fréquentées par environ 30,000 enfants, une centaine de couvents, une dizaine d'hospices et orphelinats, et une population catholique de 220,000 âmes à peu près.

Itinéraire de la Visite Pastorale de 1893

|                                     |            |         |
|-------------------------------------|------------|---------|
| 1.—Sainte-Pétronille.....           | 30, 31     | mai     |
| 2.—Saint-Laurent .....              | 31, 1, 2   | juin    |
| 3.—Saint-Jean .....                 | 2, 3, 4    | "       |
| 4.—Saint-François .....             | 4, 5       | "       |
| 5.—Sainte-Famille .....             | 5, 6       | "       |
| 6.—Saint-Pierre.....                | 6, 7       | "       |
| 7.—Beaumont .....                   | 8, 9       | "       |
| 8.—Saint-Michel .....               | 9, 10, 11  | "       |
| 9.—Saint-Vallier.....               | 11, 12     | "       |
| 10.—Berthier .....                  | 12, 13     | "       |
| 11.—Saint-François .....            | 13, 14     | "       |
| 12.—Saint-Pierre.....               | 14, 15     | "       |
| 13.—Saint-Thomas .....              | 15, 16, 17 | "       |
| 14.—Isle-aux-Grues.....             | 17, 18     | "       |
| 15.—Cap-Saint-Ignace .....          | 18, 19, 20 | "       |
| 16.—L'Islet .....                   | 20, 21, 22 | "       |
| 17.—Saint-Eugène .....              | 22, 23     | "       |
| 18.—Saint-Cyrille et Saint-Marcel.. | 23, 24, 25 | "       |
| 19.—Saint-Pamphile.....             | 25, 26, 27 | "       |
| 20.—Sainte-Perpétue .....           | 27, 28     | "       |
| 21.—Saint-Damase .....              | 28, 29     | "       |
| 22.—Saint-Aubert .....              | 29, 30     | "       |
| 23.—Sainte-Louise.....              | 30, 1      | juillet |
| 24.—Saint-Onésime.....              | 1, 2       | "       |
| 25.—Saint-Pacôme .....              | 2, 3, 4    | "       |
| 26.—Mont-Carmel .....               | 4, 5       | "       |
| 27.—Saint-Philippe.....             | 5, 6       | "       |
| 28.—Saint-Pascal et Saint-Bruno..   | 6, 7, 8    | "       |
| 29.—Sainte-Hélène .....             | 8, 9       | "       |
| 30.—Saint-Alexandre .....           | 9, 10      | "       |
| 31.—Saint-Éleuthère.....            | 10, 11     | "       |
| 32.—Saint-Antoine .....             | 12, 13     | "       |
| 33.—Fraserville.....                | 13, 14, 15 | "       |
| 34.—Notre-Dame du Portage.....      | 15, 16     | "       |

|                                   |                   |         |
|-----------------------------------|-------------------|---------|
| 35.—Saint-André.....              | 16, 17            | juillet |
| 36.—Kamouraska et S. Germain...   | 17, 18, 19        | “       |
| 37.—Saint-Denis .....             | 19, 20            | “       |
| 38.—Rivière-Ouelle.....           | 20, 21            | “       |
| 39.—Sainte-Anne de Lapocatière... | 21, 22, 23        | “       |
| 40.—Saint-Roch des Aulnaies.....  | 23, 24            | “       |
| 41.—Saint-Jean-Port-Joli.....     | 24, 25            | “       |
| 42.—Saint-Joseph de Lévis.....    | <i>en octobre</i> |         |

---

#### Fausse rumeur

Nous sommes autorisé à déclarer que la rumeur de la translation de M. le curé de Saint-Roch à un autre poste, est dénuée de tout fondement.

---

#### Traitement contre le choléra

Sous ce titre on lit dans les *Missions catholiques* :

« Un missionnaire de Syrie qui s'est dévoué avec succès au service des cholériques en 1878 et a mérité par son dévouement une récompense du gouvernement français, nous communique son traitement qui lui a parfaitement réussi dans cette épidémie.

« La guérison du choléra dépend surtout de la promptitude que l'on apporte à étouffer le mal dans son principe. Voici d'après notre expérience, dit-il, les premiers secours à donner.

« Il n'y a pas de maladie plus facile à guérir, d'après le docteur Offman, si, dès le début, on combat le mal. Ce médecin ajoute que le choléra s'annonce un ou plusieurs jours à l'avance par les indices suivants : Celui qui est menacé du choléra perd quelque peu de son appétit ordinaire, éprouve une grande faiblesse, et a les membres comme brisés. Il ressent de légères envies de vomir, parfois un peu d'étourdissement. La partie supérieure de l'estomac est surchargée, la diarrhée ne tarde pas à se montrer.

« Ces symptômes sont, dès l'abord, assez faibles, et le malade n'attachant aucune importance à son malaise continue trop souvent à vaquer à ses occupations ordinaires. C'est alors que le germe se développe. Plus tard, tous les remèdes seront sans effets et la mort suivra de près.

« Dès qu'on est atteint, il faut se condamner à une diète absolue et prendre deux ou trois infusions de menthe très chaudes

et très sucrées. Pour cette infusion, faire bouillir de l'eau que l'on verse sur les feuilles de menthe sauvage, et filtrer le tout.

« A l'apparition de la diarrhée il faut mettre le malade au lit, fermer soigneusement, jeter sur lui trois grosses couvertures, lui frictionner l'épine dorsale avec du pétrole, en évitant d'approcher la lumière. Si les mains et les pieds sont froids, il faut les frictionner.

« Chaque quart d'heure, le malade devra prendre une infusion de menthe aussi chaude que possible dans laquelle on versera quelques gouttes de pétrole. Pour un homme on peut mettre jusqu'à dix gouttes dans un bol de tisane et prendre trois ou quatre bols; pour les femmes et les enfants on diminuera la dose.

« Le point capital étant d'amener la transpiration, il faut, je le répète, bien couvrir le malade et employer au besoin plusieurs personnes à le frictionner, jusqu'à ce que se manifeste la transpiration. Si elle est abondante, le malade est guéri. Quand le traitement est commencé à temps, elle se produit au bout d'un quart d'heure, tandis que si l'on commence trop tard les frictions, il faudra pour amener la transpiration les prolonger plusieurs heures.

« Aussitôt que la transpiration est abondante, on laisse se reposer le malade durant une heure et demie, puis on change promptement ses linges, en veillant à ce qu'il ne se refroidisse pas, on supprime ensuite deux couvertures, on ouvre la fenêtre la plus éloignée du lit, et on continue pendant vingt quatre heures les infusions de menthe sucrées sans mélange de pétrole. Après ces vingt quatre heures le malade prendra pour toute nourriture un peu de bouillon; il n'augmentera que peu à peu son alimentation. Ce dernier point est très important, si l'on veut éviter des rechutes graves, pires que la première attaque. Quand le malade est altéré on peut lui donner un peu d'eau de riz froide.

« A la suite de la transpiration, on n'aura à redouter la fièvre que dans le cas où le traitement aurait été commencé trop tard. Quand les délais ont été considérables, le choléra se change en fièvre typhoïde, plus dangereuse que le fléau même. En tout cas, dès que la fièvre se déclare, il faut mander aussitôt le médecin pour la couper. Une célébrité médicale ordonna, dans cette circonstance, de frictionner avec l'essence de térébenthine la colonne vertébrale, le corps même tout entier. Si la maladie présentait des symptômes graves, on donnerait trois fois, de quart d'heure en quart d'heure, dix gouttes de térébenthine, dans

une infusion très chaude de menthe; à défaut de térébenthine, on peut employer le pétrole.

« D'après le docteur Brook, la menthe sauvage est l'unique remède contre le choléra.

« En temps d'épidémie cholérique, il faut : 1<sup>o</sup> veiller sur les enfants et leur demander souvent ce qu'ils éprouvent ; 2<sup>o</sup> éviter que le malade aille aux cabinets communs ; on doit lui apporter la chaise dans sa chambre et la couvrir avec soin ; 3<sup>o</sup> ceux qui servent les cholériques n'ont rien à craindre de l'épidémie, qui ne se communique pas par le toucher ; 4<sup>o</sup> toutes les déjections du malade seront enfoncées loin de toute habitation s'il se peut ; pour éviter des rechutes graves ne pas abrégier les jours de la convalescence.

« Ces prescriptions ont été approuvées par le docteur Pistalliz chef de la commission sanitaire de Syrie en 1875. »

#### L'application de la seconde messe

1<sup>o</sup> Un prêtre ne peut recevoir, ni directement, ni indirectement, un honoraire pour sa seconde messe d'un jour de binage.

2<sup>o</sup> Il peut bien satisfaire par cette messe à une obligation de *charité*, mais il ne saurait remplir une obligation de *justice*, par exemple, acquitter une messe *pro populo*, à moins d'un indult.

Cet indult, par un décret de la S. C. du Concile, en date du 21 août 1892, a été obtenu par Mgr l'évêque de Langres, pour un de ses curés qui, empêché de célébrer par son grand âge et par sa mauvaise santé, fait appliquer la messe *pro populo* par son vicaire autorisé à biner percevant un honoraire pour la première de ses deux messes, et disant *gratuitement* la messe *pro populo* au lieu de son curé.

#### Les Joyaux du clergé Canadien

« Quand les temps ont été meilleurs, le clergé canadien n'a pas failli à la tâche que la Province lui avait confiée. Ces centaines de collèges et de couvents où la jeunesse du pays reçoit son instruction, tous ces avocats, tous ces magistrats, tous ces législateurs, tous ces médecins, tous ces journalistes, tous ces prédicateurs, tous ces financiers, tous ces négociants, tous ces industriels, tous ces fonctionnaires, qui constituent l'avant-garde de la nationalité canadienne française, ne refont-ils pas, par leur seule présence, l'accusation portée contre le clergé de tenir systématiquement le peuple dans l'ignorance ?

— « Vous voulez voir mes bijoux, dit Cornélie à une grande dame romaine qui était allée lui faire une visite, les voilà ? » et elle lui montra ses deux fils, Tibérius et Caius Gracchus. L'Eglise canadienne peut, elle aussi, répondre à ceux qui lui demandent à voir ce qu'elle a de plus précieux : Mes bijoux ! ce sont tous ces écoliers qui remplissent mes collèges, ce sont ces étudiants d'Université penchés sur leurs livres, ce sont tous ces hommes qui se taillent une si belle carrière dans les affaires ou dans la vie publique, ce sont aussi ces cultivateurs qui fécondent nos champs, ce sont même ces émigrants qui s'en vont, chantant : *En roulant ma boule*, jeter la semence canadienne dans le sol de la Nouvelle-Angleterre. Voilà quels sont mes bijoux ; en connaissez-vous de plus précieux ?

« Elle pourrait ajouter, hélas ! ce sont aussi ces ingrats dont j'ai développé le talent et qui mordent le sein de leur mère ! »

(*La Libre Parole*).

---

#### Le Prêtre et le Maudit

(*Suite*)

V

Trois heures du soir, le soleil d'octobre, déjà près de l'horizon, jetait sur la terre des reflets d'incendie grandiose.

Au loin, la forêt où déjà mouraient les feuilles, s'étagait en d'innombrables tonalités, passant du jauné paille au pourpre. Comme d'une gigantesque pièce d'artifice, du couchant, des gerbes d'or semblaient jaillir, tombant en fine poussière et s'accrochant aux branches. Les maisons, par endroits, portaient sur leurs flancs de larges plaques rouges, comme si quelque artiste colossal les eût brassées en un geste large et hardi de son pinceau trempé de sang. La terre, labourée d'hier, avait la teinte chaude du métal chauffé au rouge, les pinsons, qui par bandes innombrables, émigraient vers le sud, apparaissaient dans le ciel violet comme une pluie d'étoiles filantes.

Nul bruit : seulement, de loin en loin, le mugissement d'une vache, un claquement de fouet, un lambeau de refrain.

Sur le village et sur la plaine, majestueusement, plane le silence du soir dans un foudrolement de pourpre et d'or.

Dans le chemin creux qui monte à l'église, l'abbé Martin s'avance lentement, de ce pas pesant, propre à ceux qui n'ont jamais senti sous leurs pieds que la dureté sèche des routes ou le mouvant des terres labourées. Son pouce rugueux machinale-

ment tourne les pages jaunes du bréviaire, tandis que récitant par cœur, il regarde d'un œil distrait les oiseaux qui s'agitent et piaillent dans la haie avant de se caler pour la nuit.

Tout à coup un froissement de feuilles, un roulement de cailloux fixent l'attention du prêtre. Par un trou de la barrière d'épines un homme s'est laissé glisser dans le chemin creux à quelques pas de lui. C'est Jean Traub.

Celui-ci vient aussi d'apercevoir l'abbé Martin. Tournant le dos il veut s'éloigner.

L'abbé Martin a replacé son bréviaire sous son bras.

— Viens donc ici Jean, dit-il j'ai à te parler.

L'autre s'arrête, indécis sur ce qu'il doit faire. Mais le prêtre a pressé le pas, déjà il lui met la main sur l'épaule. Jean, sentant peser ces doigts robuste comprenant que la fuite n'est pas possible, regarde son ennemi d'un air qu'il cherche à rendre arrogant, mais où perce une vague terreur.

(A suivre.)

#### A travers le monde des nouvelles.

**Québec**—Les Quarante-Heures auront lieu à la Rivière-du-Loup, le 15; à Sainte-Emmélie, le 17; à Inverness, le 19.—Trois cloches semblables à celles de la Basilique de Québec, sont en route pour le Canada, à destination de la cathédrale de Chicoutimi. On fera coïncider la bénédiction de ce carillon avec l'inauguration de la voie ferrée et l'ouverture du bazar.—Il est décidé que le *Naturaliste* reparaitra le premier janvier 1894, sous la direction de M. l'abbé Huart qui en sera le rédacteur propriétaire.—S. G. Mgr Blais et son vicaire-général, M. le chanoine Langis, auront accompli, le 5 juin prochain, leur vingt-cinquième année de prêtrise.—M. l'abbé Odilon Dupuis, actuellement professeur au collèges de Lévis, a été ordonné prêtre dans la chapelle de l'archevêché, par S. G. Mgr Bégin, le 30 avril; et le lendemain il est allé dire sa première messe à Saint-Henri, sa paroisse natale.—Mercredi, S. G. Mgr Bégin a donné la Confirmation à Saint-Roch, puis à l'école de Réforme et d'Industrie, à Bellevue; et jeudi à la Basilique et au faubourg Saint-Jean.—Il y a eu la semaine dernière, une grande assemblée des catholiques de Montréal pour protester contre la poursuite intentée à S. G. Mg. Fabre.

**Ottawa**.—M. l'abbé Lemay est transféré de Saint-André Avelin, au vicariat d'Embrun.